

Label Safe & Clean

LABELLISATION DES ÉTABLISSEMENTS - PROTECTION COVID-19



Covid-19 : Un label pour rassurer vos clients et vos collaborateurs et faciliter votre reprise d'activité

Votre entreprise a pu ou s'apprête à rouvrir ses portes à vos clients et à vos collaborateurs. Dans le contexte de la crise sanitaire inédite à laquelle nous faisons face, il est impératif de les **rassurer** sur votre capacité à **les accueillir dans des conditions de sécurité suffisantes**. Vous avez d'ores et déjà mis en place votre plan de reprise d'activité qui implique de :

- Déployer les mesures de prévention adaptées pour maîtriser les risques sanitaires notamment liés au Covid-19.
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements nécessaires à la reprise.

- Adapter l'organisation du travail, les modalités d'accueil du public et de circulation au sein de l'entreprise.
- Former les collaborateurs aux nouveaux comportements et communiquer en transparence avec eux pour qu'ils soient eux-mêmes sécurisés et que le dialogue social soit serein et constructif.

Pour faire face à ces nouveaux enjeux dans un contexte d'urgence économique, les équipes Apave ont travaillé à la **définition d'un nouveau référentiel**, adapté à vos contraintes et à vos priorités d'actions, dans le respect de la réglementation en vigueur : le label Safe & Clean.

L'offre Apave

Apave est à vos côtés et vous accompagne avec son nouveau dispositif #GetReady, des conseils pratiques pour reprendre avec efficacité votre activité tout en maîtrisant les risques sanitaires, et tout particulièrement, avec la labellisation Safe & Clean pour les établissements.

Nous avons en effet souhaité proposer une **reconnaissance de qualité** aux entreprises et, en particulier, aux établissements recevant du public, afin de rassurer leurs clients et leurs collaborateurs, quant aux mesures de **préventions mises en place face au risque Covid-19**. Ce label vous engage dans un processus de formalisation de vos procédures de prévention à partir d'une grille d'audit détaillant les dispositifs et actions opérationnelles à mettre en œuvre.

Cette démarche couvre notamment votre plan de reprise d'activité, le respect des gestes barrières, les règles de nettoyage et d'hygiène spécifiques, les nouveaux processus de protection lors de tout contact (circulation, paiement, fournisseurs,...) et la communication des indicateurs clés, dans le cadre de votre activité sectorielle.

Nous challengeons et enrichissons vos modes opératoires de reprise grâce à notre expertise et notre benchmark des bonnes pratiques mises en place depuis le début de la crise.

Nous vérifions :

- Le respect des engagements.
- La mise en œuvre des modes de preuves.
- Le respect des règles définies lors d'un audit sur site faisant l'objet d'un rapport spécifique.

Nous vous décernons en retour le **label Safe & Clean** et son kit de communication (stickers, affiches) vous permettant de **rassurer pleinement vos clients et vos collaborateurs**.

Si vous souhaitez adapter la démarche pour répondre à vos enjeux, nous pouvons également co-construire un dispositif de reconnaissance spécifique adapté à votre entreprise ou à votre profession.

LES ÉTAPES DE VOTRE LABELLISATION :

1. Audit sur site par un expert Apave suivant le référentiel Safe & Clean.
2. Revue et prise de décision.
3. Remise du label et de son kit de communication (stickers et affiches).



Pour plus d'informations contactez-nous sur certification@apavetunisie.com